

Séance du 30 juin 2021

Le conseil municipal de la Commune de Morey-Saint-Denis étant réuni en Mairie légalement convoqué, le mercredi 30 juin 2021 en réunion ordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc ROSIER**, Maire.

Convocations transmises le 23 juin 2021 pour la réunion du 30 juin 2021.

Étaient présents : Nadine DUPREY, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Stéphane GUILLEMAUX, Stéphane MAGNIEN, Fabrice MONSENERGUE, Cédric PUVIS de CHAVANNES, Gérard REMONDET, Jean Luc ROSIER, Anne ROUSSEL, Maria SANCHEZ, William SCHMITT.

Étaient absents excusés : Carmen PEIRAZEAU, Jean-Baptiste MODIN qui a donné pouvoir à William SCHMITT, et Marie Christine MORIN qui a donné pouvoir à Nathalie DZYGA GOUVERNET.

Anne ROUSSEL a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande à l'ensemble des présents d'observer un temps de recueillement pour la mémoire de Christophe ROGER, conseiller municipal, décédé en mai dernier.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

1. DELEGATIONS DU MAIRE

Cimetière – renouvellement concession 50 ans (simple) – 380,00 €

Cimetière – renouvellement concession 30 ans (simple) – 190,00 €

Remboursement de Groupama concernant le mur du volucompteur – 6993,00 €

2. GARANTS DES BOIS

En raison du décès d'un conseiller, garant des bois, il est nécessaire de nommer un remplaçant.

Ayant reçu un nombre de candidature égal au nombre de poste à pourvoir, William SCHMITT est nommé immédiatement (article L 2121-21 du CGCT).

Séance du 30 juin 2021

3. EGLISE – TRANCHE 4

Afin de réaliser les travaux de réfection de l'église – tranche 4 (chœur, toit, auvent) – le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de reconduire le cabinet d'architecture PRONAOS, qui estime la phase d'étude à 13 160,00 € HT.

Plan de financement

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de rénovation de l'Eglise de Morey-Saint-Denis TRANCHE 4 pour un montant de 146 386,97 HT, sur la base des offres retenues.
- **SOLLICITE** le concours du Conseil Départemental dans le cadre du programme « Patrimoine Culturel – Edifices Culturels Non Protégés », et DETR
- **DEFINIT** le plan de financement suivant :

TITRE	Montant éligible HT	Montant HT
Coût des travaux		133 226,97 €
Coût de la maîtrise d'œuvre		13 160,00 €
TOTAL TRAVAUX		146 386,97 €
Conseil départemental « Patrimoine Culturel »	Max 100 000,00 €	30 000,00 €
DETR 30%	146 386,97	43 916,09 €
TOTAL AIDE		73 916,09 €
Commune de Morey-Saint-Denis		72 470,88 €

- **PRECISE** que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget 2022 de la commune,
- **S'ENGAGE** à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- **ATTESTE** de la propriété communale de l'Eglise de Morey-Saint-Denis

Note : le Maire informe le Conseil d'une subvention du Conseil Régional d'un montant de 15 000,00 € qui abonde les dons de la Fondation du Patrimoine. Le montant des dons privés pour l'Eglise s'élève à ce jour à 51 000,00 €.

Séance du 30 juin 2021

4. INFORMATIONS DIVERSES

GRDF

Le Maire présente le rapport de GRDF concernant l'année 2020.

217 (+3) clients du réseaux – **4 604 MWh**

6 interventions sécurité gaz – 99% des demandes traitées dans les délais – **7,08 km de canalisations**

Carrière « Noirot »

A la requête de l'entreprise Noirot, le cabinet de géomètre expert GIEN-PINOT, est chargé de procéder au bornage des limites de la propriété cadastrée A 87, 88, 95, appartenant à la commune de Morey-Saint-Denis. Cette opération de bornage et de reconnaissance de limites a pour objet de reconnaître, définir et fixer, d'un commun accord et de manière définitive, les limites séparatives.

RD 122 – Place du Monument

Le but principal est de rénover et d'embellir l'entrée nord du village, et de la rendre sécuritaire. Faisant suite à une première étude du Conseil Départemental, le cabinet Gien-Piot a retravaillé sur les plans. Plusieurs points sont à étudier, notamment l'emplacement du monument, la nécessité de l'arrêt minute en raison de la proximité du parking Saint-Vincent, l'abaissement de la vitesse à 20 ou 30 km/h, la matérialisation des entrées des maisons, ... Le conseil doit réfléchir au projet dans son ensemble qui, une fois avancé sera présenté à l'ensemble de la population via **une réunion publique le mardi 20 juillet à 19h00 au Cellier de Dionysos.**

5. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Rappeler les bonnes pratiques aux viticulteurs concernant le nettoyage des routes après leur passage.
- ✓ Randonnée du patrimoine le 25 juillet 2021.

Date provisoire du prochain Conseil le 21/07/2021 à 18h00.

Séance levée à 21h44.

Affiché le 01/07/2021.

Séance du 30 juin 2021

SÉANCE du 30 juin 2021 DELIBERATION N° NEANT		TABLEAU DES SIGNATURES	
Nadine DUPREY	Nathalie DZYGA GOUVERNET	Stéphane GUILLEMAUX	Stéphane MAGNIEN
Fabrice MONSENERGUE	Marie Christine MORIN Pouvoir à Nathalie DZYGA-GOUVERNET	Jean-Baptiste MODIN Pouvoir à William SCHMITT	Carmen PEIRAZEAU Absente
Cédric PUVIS de CHAVANNES	Gérard REMONDET	Jean Luc ROSIER	Anne ROUSSEL
Maria SANCHEZ	William SCHMITT		